

# Pratiques professionnelles & réglementaires Amiante/Plomb/Démolition

---

## MAITRISE D'ŒUVRE EN DÉSAMANTAGE

**5 jours - 35 heures**

### Public concerné

Bureaux de maîtrise d'œuvre, bureaux d'étude, d'ingénierie et de coordination, de coordination sécurité (Techniciens, ingénieurs).

### OBJECTIFS

- Évaluer le risque amiante dès la phase d'appel d'offre.
- Anticiper les conséquences pratiques sur les projets de rénovation/réhabilitation ou entretien/maintenance.
- Connaître le risque amiante, pour garantir la sécurité des intervenants et éviter la diffusion de fibres dans l'environnement lors d'interventions sur des bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997.
- Connaître les procédures et obligations du chef d'entreprise.
- Faire appliquer les mesures décidées.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- En continu au travers d'études de cas, de travaux pratiques ou de QCM.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diffusion de Powerpoint.
- Travaux en sous-groupes, échanges et questions.
- Quiz d'évaluation du niveau d'entrée des stagiaires dans la formation et test de sortie.

### Prérequis

- Connaître l'ensemble des acteurs impliqués dans les travaux de rénovation et de réhabilitation du secteur de la construction.
- Connaître le déroulement des opérations des projets de rénovation et de réhabilitation liés au secteur de la construction.

### Validation

- Attestation de formation.

IPTIC-Numéro Déclaration d'Activité : 11 75 48018 75 - <https://iptic.fr/>

### **Accueil :**

Tour de table/Qui est là ?

Présentation des objectifs de la formation.

### **Réglementations – code du travail : les obligations de formation des acteurs du bâtiment et des travaux publics :**

Sous-Section 1 du décret 2012-639

Sous -Section 2 du décret 2012 – 639

Sous-Section 3 du décret 2012 – 639

Sous-Section 4 du décret 2012 – 639

### **Les caractéristiques de l'amiante.**

### **L'utilisation de l'amiante dans l'industrie, le BTP, la construction navale.**

### **Les produits de substitution.**

### **Le risque pour la santé des personnes exposées et la surveillance médicale en France.**

### **Les réglementations amiante :**

Code la santé publique :

- Les différents repérages de matériaux amianté.

- Le DTA (Dossier Technique Amiante).

- Le repérage avant démolition .

- L'évaluation des différents matériaux.

- Le contrôle après travaux.

Code du travail :

- Réglementations.

- Les obligations du chef d'entreprise.

- Les modes opératoires.

- Les plans de retrait.

- Les fiches de poste.

- Les EPI (Equipement de Protection Individuel).

Code de l'environnement :

- Conditionnement, stockage, transport, élimination des déchets d'amiante.

### **Evaluation à mi-parcours.**

Questionnaire choix multiple.

### **Déroulement d'une opération en présence d'amiante :**

Documents indispensables à l'analyse et aux évaluations du projet.

Conseiller et assister la Maîtrise d'Ouvrage.

Métrologie amiante :

- Les méthodes d'analyse réglementaire (META MOCP). Prélèvement et analyses de matériaux. Prélèvement et analyses d'air stratégie de prélèvement... Le contrôle visuel.

Analyse de situation et ébauche de solutions techniques :

- Analyse du site.

- Analyse des contraintes du site.

- Définition des règles à prévoir dans l'appel d'offre.

Exercice pratique : exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge.

### **Rédaction du dossier de consultation « Maîtrise d'œuvre » :**

Opération d'entretien et de maintenance.

Exercice pratique : exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge.

### **Planification d'une opération en présence d'amiante:**

Opération d'entretien et de maintenance. **Dernière mise à jour : 16/12/2024**

Exercice pratique : exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge.

**Rédaction du dossier de consultation CSPS (Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé) :**

Opération d'entretien et de maintenance.

Exercice pratique : exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge.

**Évaluation de fin de formation :**

Questionnaire choix multiple.

Exercice pratique : cas concret à développer individuellement.

Exercice pratique : exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge.

**Conclusion :**

Validation des acquis.

Evaluation de satisfaction des stagiaires.

**TARIF PUBLIC : 1 990,00 € H.T.**

IPTIC-Numéro Déclaration d'Activité : 11 75 48018 75 - <https://iptic.fr/>